



N°16

Juillet  
2022

L'ÉCHO DE  
*Veaugues*

## Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Cette période estivale 2022 débute avec un soleil radieux, même si dernièrement, les éléments se sont déchaînés avec des orages violents. Par chance, notre village a été épargné.

Nous nous rendons compte que le monde reprend peu à peu une vie normale. Nous pouvons de nouveau apprécier le sourire de nos enfants, heureux de voir arriver ces vacances bien méritées. Nous avons pu retrouver les cérémonies du 8 mai et du Four à Chaux sans trop de contraintes sanitaires. La traditionnelle fête de l'école qui s'est tenue le vendredi 1er juillet à la salle des Fêtes de Jalognes a permis aux enfants de donner de la voix devant leurs familles réunies pour les écouter. L'occasion d'une belle soirée de retrouvailles qui s'est terminée par une boum ! Les différentes associations peuvent reprendre le rythme normal de leurs manifestations. Nous nous réjouissons qu'elles puissent de nouveau être organisées.



Après 2 ans de crise sanitaire, 2022 aurait dû voir la situation s'améliorer. C'était sans compter sur le conflit en Europe. L'horreur de l'invasion de l'Ukraine, la folie guerrière d'un homme nous a soudain replongés quatre-vingts ans en arrière. N'oublions pas la fragilité de la Paix.

Le 14 juillet devrait être également source de joie et de festivité, symbole de notre Liberté.

Fidèle à sa ligne éditoriale, votre journal municipal N°16 vous propose ce semestre les informations indispensables pour savoir ce qui se passe dans votre commune. Après quelques mois de répit suite à la réfection des réseaux d'eau, une nouvelle tranche de travaux a commencé dernièrement avec l'extension du réseau d'assainissement. S'ensuivra le renouvellement complet de la station d'épuration. Dès la rentrée de septembre, les enfants des écoles devraient pouvoir regagner la cantine au sein de l'ESAT. La maison France Services mobile vous aide pour vos démarches administratives du quotidien. N'hésitez pas à prendre contact avec ses agents, présents de préférence sur rendez-vous une matinée par mois.

Je tiens à remercier Olivier Audry qui a remplacé les tuiles cassées du lavoir route de Neuvy, redonnant ainsi fière allure à notre petit patrimoine.

Je vous souhaite une très bonne lecture et un bel été de convivialité et de partage, en espérant vous retrouver très vite sur les différentes manifestations.

Continuez cependant à rester vigilants ; la pandémie est toujours présente.

Fidèlement,  
Votre maire,  
Jean-Yves PELE

## Sommaire

Le mot du Maire .....	2
Vie municipale.....	4
L'école .....	4
Patrimoine de la commune.....	5
Entretien de la commune .....	5
Bâtiments communaux .....	5
Forêt et environnement.....	5
Sécurité routière .....	5
Cimetière .....	5
L'agence postale communale.....	6
Une nouvelle entreprise à Veaugues .....	6
Ça s'est passé dans notre commune .....	6
Distribution des colis et cadeaux de Noël .....	6
Randonnée pédestre du 3 avril 2022 .....	7
Cérémonies officielles.....	7
À vos agendas !.....	8
L'eau et l'assainissement.....	9
Assainissement .....	9
Tarifs de l'eau et de l'assainissement .....	9
Comptes 2021.....	10
Élargissons notre horizon .....	12
La mobilité sur le territoire .....	12
France Services Itinérants Pays Fort-Sancerrois-Val de Loire .....	14
À la rencontre de... Laurence Soulet .....	15
À la découverte des... Zones Natura 2000 .....	16
Revenons à nos racines .....	18
Adresses utiles.....	19

## ERRATUM

Malgré tout le soin apporté à la rédaction de notre bulletin municipal, quelques erreurs se sont glissées dans le numéro précédent.

Le mariage du 3 juillet 2021 a uni Céline LECLERC et Jonathan DELLA NOCE.

Le numéro 15 de *L'Écho* a été envoyé à l'impression avant :

- la naissance de Lyanna BEUDIN, le 19 novembre 2021 ;
- le décès de Marguerite LAVAL, à l'âge de 97 ans, le 9 novembre 2021.

# Vie municipale

## L'école

### Activité à thème : Argile

Le protocole sanitaire s'étant nettement allégé, les enfants de l'école de Veaugues ont pu reprendre les activités à thème. C'est ainsi que les jeudi 28 et vendredi 29 avril, ils ont pu participer à l'Activité Argile organisée par une maman d'élève céramiste. Chaque enfant disposait de deux carreaux qu'il a décorés en utilisant différents outils : mirettes, ébauchoirs en bois, emporte pièces et divers objets que les élèves avaient apportés pour décorer leur support. Lorsque les carreaux seront cuits, chaque enfant en choisira un sur les deux réalisés et le ramènera chez lui. Le deuxième restera à l'école pour décorer un mur de la cour de récréation.



### Sorties scolaires

Malgré l'augmentation du prix du carburant, les enseignantes ont pu proposer à leurs élèves deux sorties scolaires de fin d'année.

La classe de Grande Section – CP est allée visiter le Parc d'Apremont sur Allier et participer à un atelier le jeudi 23 juin. La classe de maternelle, quant à elle, s'est rendue au Festival de Môm'en théâtre aux Aix d'Angillon le vendredi 24 juin. Elle a participé à un atelier sur les Contes sonores. Elle a ensuite assisté au spectacle inspiré par le travail et la vie de Paul Klee présenté par la troupe Addaura Teatre Visual.

Enfin, le 4 juillet, tous les élèves de l'école se sont rendus aux Écuries de l'Aubois Sancerrois à Saint Bouize. La journée était articulée autour de différents ateliers : balade découverte à poney, pansage, initiation théorique, Manège et Quizz.

Toutes ces activités ont pu être réalisées grâce au financement commun de la coopérative scolaire, de la municipalité, de l'Association de Parents d'Elèves et des familles. Un grand MERCI à tous !

### Inscriptions pour la rentrée

Le 10 mai dernier, la directrice de l'école a procédé aux inscriptions pour la rentrée scolaire 2022-2023. Elle a enregistré l'arrivée de 12 nouveaux élèves qui seront accueillis en Petite Section.

### Modification des tarifs de la cantine et de la garderie

Des modifications des règlements intérieurs de la cantine et de la garderie, portant sur les tarifs et les modalités d'inscription, ont été approuvées lors du Conseil Municipal du 17 mai dernier. Pour que l'inscription soit validée pour la rentrée de septembre 2022, les factures de l'année scolaire 2021-2022 doivent être réglées dans leur intégralité.

## Patrimoine de la commune

### Entretien de la commune

Une réunion avec le Syndicat Départemental du Cher et CITEOS a eu lieu le 10 mai dernier à propos de l'**éclairage public**. La commune dispose de 17 horloges d'éclairage afin de permettre la régulation de l'allumage des lampadaires. Parmi elles, 4 horloges récentes, connectées, sont défectueuses et seront remplacées prochainement, pour un montant unitaire de 500 €, subventionné à 50 %.

Le **trottoir de la rue de la Gare** côté impair a été très abîmé lors des travaux pour le passage de la fibre. Sa réfection est envisagée d'ici la fin de l'année, sous réserve de l'obtention des subventions pour la mise en place d'une mobilité douce.

### Bâtiments communaux

Les agents communaux ont repeint les huisseries de la **sacristie**.

La rénovation de la **maison située au 35 route de Montigny** a été complètement terminée et celle-ci est louée depuis début avril.

Des devis ont été demandés pour la réalisation de travaux à la **mairie** :

- réfection de la toiture,
- isolation du grenier,
- changement des huisseries au rez-de-chaussée et à l'étage.

### Forêt et environnement

Le technicien forestier territoriale, en charge de notre commune, M. Rodolphe Roger, a pris sa retraite. Il est remplacé par M. David Bertaud.

L'état de l'assiette a été défini lors du Conseil Municipal du 17 mai dernier.

### Sécurité routière

Le **carrefour** entre la Grande Rue et les routes de Sancerre, Neuvy-Deux-Clochers, Montigny a été réaménagé avec un changement de disposition des stops. Le Conseil Municipal réfléchit au meilleur aménagement possible pour le bas de la Grande Rue.

La commune est toujours en attente du panneau tri-flash pour l'arrêt de bus scolaire de Voisy, qui devrait être installé avec le Conseil Départemental.

### Cimetière

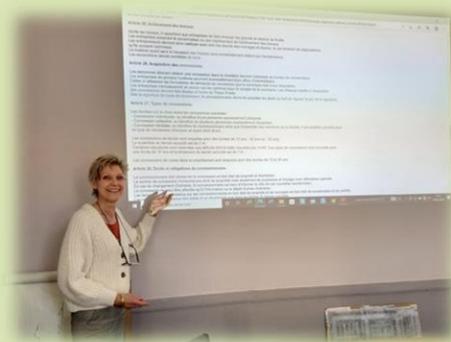
L'entretien du cimetière a été réalisé avant les Rameaux.

Quatre conseillères municipales de Veaugues et un conseiller municipal de Saint-Satur ont participé le 19 mars dernier à une formation proposée par l'organisme ONEL sur la gestion des cimetières et animée par Mme Marie Lefort.

Cette formatrice exerce dans des domaines d'expertise variés et a été enseignante vacataire à l'Université de Tours durant 10 ans sur le thème de la législation du Travail public/privé.

Au cours de cette journée, différentes thématiques ont été abordées : les références réglementaires, la nature d'un cimetière, quelques notions d'histoire, lexique sur le thème du cimetière, La gestion des cimetières, la gestion des sépultures, la police des lieux de sépulture.

Les élus se mettront à la tâche dès que possible pour pouvoir gérer correctement le cimetière de notre commune (actualisation plan, tâches administratives, ...).



Le 17 mai dernier, le Conseil municipal a voté l'achat de colombariums sous la forme de deux blocs de quatre cases. Les tarifs du cimetière ont été modifiés.

<b>Concessions (2 m<sup>2</sup>)</b> 200 € pour 30 ans 300 € pour 50 ans	<b>Cavurne</b> 500 € pour 30 ans 650 € pour 50 ans
<b>Case de colombarium</b> 300 € pour 10 ans 500 € pour 30 ans 650 € pour 50 ans	<b>Jardin du souvenir</b> 100 € pour la taxe d'identification

### *L'agence postale communale*

Le 1<sup>er</sup> avril, Tiffany a démissionné de son poste, Alexandra se voit donc rajouter un temps supplémentaire pour assurer l'accueil en mairie, la gestion des inscriptions et des modifications de la cantine. Elle gère maintenant l'agence postale de la commune et a en charge l'accueil et l'orientation du client ainsi que la vente de produits courriers et de services financiers.

### *Une nouvelle entreprise à Veaugues*

Une nouvelle entreprise a vu le jour en ce début d'année : « Au fil de Veaugues... », ce sont des créations textiles zéro déchet, des sacs, des accessoires ...

Autodidacte, cette ancienne éducatrice sportive s'est reconvertie dans la couture à la naissance de ses enfants.

Séverine propose également de la couture sur mesure et fait des petites retouches.

Vous avez un cadeau à faire, une envie... n'hésitez pas à la contacter.

Boutique en ligne :

**Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.**

Adresse e-mail :

[aufildeveaugues@gmail.com](mailto:aufildeveaugues@gmail.com)

Portable : 06 22 69 38 31



### *Ça s'est passé dans notre commune*

#### *Distribution des colis et cadeaux de Noël*

Le 18 décembre dernier, par un beau soleil hivernal, les lutins de la commune se sont fait un plaisir de distribuer à domicile les colis pour les anciens et les cadeaux pour les enfants. Ils ont été assistés dans cette tâche par Rumba, la jument de M. Couty.



## Randonnée pédestre du 3 avril 2022

Une randonnée pédestre, organisée par Festi'Veaugues et l'APE du RPI, a eu lieu le dimanche 3 avril dernier. Comme chaque année 3 circuits étaient proposés : 7, 14 et 21 km pour les plus endurcis.

Le public a quelque peu boudé la manifestation, de nombreuses autres randonnées ayant lieu dans le secteur à cette même date. Qu'importe, au retour, les courageux qui ont sillonné les circuits balisés étaient enchantés d'avoir profité de cette belle matinée fraîche et ensoleillée. Entre forêt, plaine et vignoble, pas de monotonie. Les randonneurs ont pu prendre des forces à des stands de ravitaillement gourmands bien garnis, voire s'y réchauffer...

## Cérémonies officielles

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée au Monument aux Morts.



Le samedi 20 mai, une cérémonie a eu lieu à la stèle du Four à Chaux pour y commémorer les combats tragiques qui ont coûté la vie à 9 résistants fusillés le 19 mai 1944.

En présence d'anciens résistants, des portes-drapeaux, des pompiers de Veaugues, d'élus et d'un public rassemblé dans un devoir de mémoire, le maire, a relaté l'histoire des résistants présents dans les bois de Veaugues, menés par le Capitaine Daniel.

M. Jean-Michel Athomas, président du comité départemental de l'ANACR, a quant à lui, au cours de son allocution, rendu un vibrant hommage à M. Boris Romanchenko. Ce survivant des camps nazis, a lutté toute sa vie pour éviter que ne tombent dans l'oubli les crimes nazis. Il est mort dans le bombardement de l'immeuble où il vivait, à Kharkiv dans le nord-est de l'Ukraine le vendredi 18 mars dernier.

Après avoir cité les noms de chaque malheureux, une minute de silence a été respectée par l'ensemble de l'assistance. Plusieurs gerbes ont été déposées au pied du monument.



Un portrait de M. Boris Romanchenko peint par M. Athomas a été posé sur la stèle durant la cérémonie. Il a été exposé temporairement à la mairie de Veaugues.



## À vos agendas !

Jeudi 14 juillet



**VEAUGUES**  **2022**

*11h00 Défilé motorisé des sapeurs pompiers*

*11h30 Dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur servi sur la place*

*17h00 Fromagée servie dans la rue du 8 mai*

*20h00 Restauration rapide organisée par les Pompiers*

*22h30 Retraite aux flambeaux suivi du feu d'artifice sur la place de l'Eglise offert par la Municipalité*

*Bal populaire organisé par les Sapeurs Pompiers de Veaugues*

IPNS

Dimanche 7 août

**Brocante et marché artisanal** organisé par **Festi'Veaugues** près du stade.

Pour Festi'Veaugues, cette journée est l'occasion de montrer le dynamisme de la commune et surtout la volonté de ses bénévoles présents pour accueillir les exposants et les visiteurs, puis assurer le bon déroulement de cette journée.

Nous faisons le maximum pour que les visiteurs viennent toujours plus nombreux et prennent plaisir à déambuler et dénicher les objets de leur choix tout en profitant des exposants d'arts : tableaux textiles, livres sculptés, créations, bijoux, bougies artisanales, couteaux forgés artisanaux, déco fleurs séchées, attrape-rêves, textiles (sacs, accessoires, zéro déchet, trousse...). Côté alimentaire : huiles, terrines, miel, pain d'épices, bonbons, légumes bio, gâteaux et biscuits sucrés et salés, vin de Sancerre, galettes aux pommes de terre... A midi, tout est prévu pour vous restaurer.

Nouveauté : cette année une tombola pour gagner quelques lots surprises !

**Infos pratiques** : Dimanche 7 août au Stade, près du Centre de Secours.

**Contact Brocante** : Marinette au 06.11.87.03.26

**Contact Marché** : Agnès au 06.21.32.71.34

Venez nous rendre visite, soit en tant qu'exposant soit en tant que visiteurs !

*Recensement*

Un recensement de la population de Veaugues aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023.

## Assainissement

### Extension des réseaux

Il va y avoir à nouveau des travaux sur notre commune puisqu'il a été décidé de faire une extension du réseau d'assainissement. Sont concernés par le projet les valgiens résidant au niveau du carrefour de la station d'épuration, Chemin de Montauban, Chemin de Planchy, Route de Sancerre vers la boulangerie et Route de Sancerre.

La première réunion de chantier a eu lieu le mercredi 25 mai et les travaux ont débuté le mercredi 22 juin avec l'entreprise Robineau.



### Le projet de la nouvelle station d'épuration



Dans le cadre du projet de création de la nouvelle station d'épuration, des forages ont été réalisés à la fin du mois d'avril dernier. Ces forages, situés près de la station d'épuration actuelle et au niveau d'un nouveau poste de refoulement, ont pu aller jusqu'à 15 mètres de profondeur. Ils ont pour but la réalisation d'une étude géotechnique du sol.

## Tarifs de l'eau et de l'assainissement

Le Conseil Municipal du 20 décembre 2021 a voté une augmentation des tarifs de l'eau et de l'assainissement :

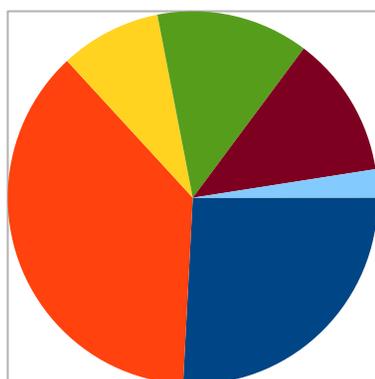
			Date d'application
Eau	Abonnement annuel	60,00 €	01/01/2022
	Consommation	1,55 €/m <sup>3</sup>	Après le relevé de compteur annuel, effectué entre juillet et septembre 2022
	Ouverture / Fermeture du contrat d'abonnement	50,00 €	01/01/2022
	Relevé intermédiaire avec facturation sans fermeture de compteur	10,00 €	01/01/2022
Assainissement	Abonnement annuel	100,00 €	01/01/2022
	Consommation	1,55 €/m <sup>3</sup>	Après le relevé de compteur annuel, effectué entre juillet et septembre 2022
	Raccordement au réseau	1 000,00 €	01/01/2022

# Comptes 2021

## Budget de fonctionnement

### Dépenses

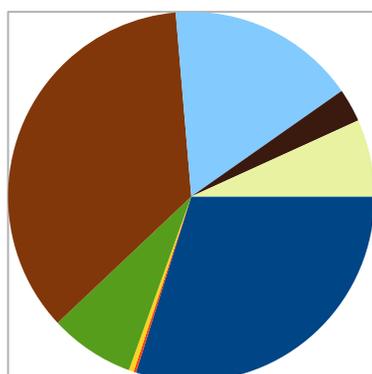
	Total réalisé (€)	%
Charges à caractère général	136 698,77	25,84
Charges de personnel et frais assimilés	197 196,76	37,27
Atténuations de produits	46 680,00	8,82
Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 367,00	13,30
Autres charges de gestion courante	65 140,87	12,31
Charges financières	12 931,53	2,44
Charges exceptionnelles	52,00	0,01
<b>Total</b>	<b>529 066,93</b>	<b>100</b>



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

### Recettes

	Total réalisé (€)	%
Résultat de fonctionnement reporté	263 066,03	29,89
Atténuations de charges	1 892,00	0,21
Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 823,00	0,43
Produits des services, du domaine et ventes diverses	65 773,16	7,47
Impôts et taxes	313 628,36	35,63
Dotations, subventions et participations	146 760,13	16,67
Autres produits de gestion courante	25 721,73	2,92
Produits exceptionnels	59 530,81	6,76
<b>Total</b>	<b>880 195,22</b>	<b>100</b>

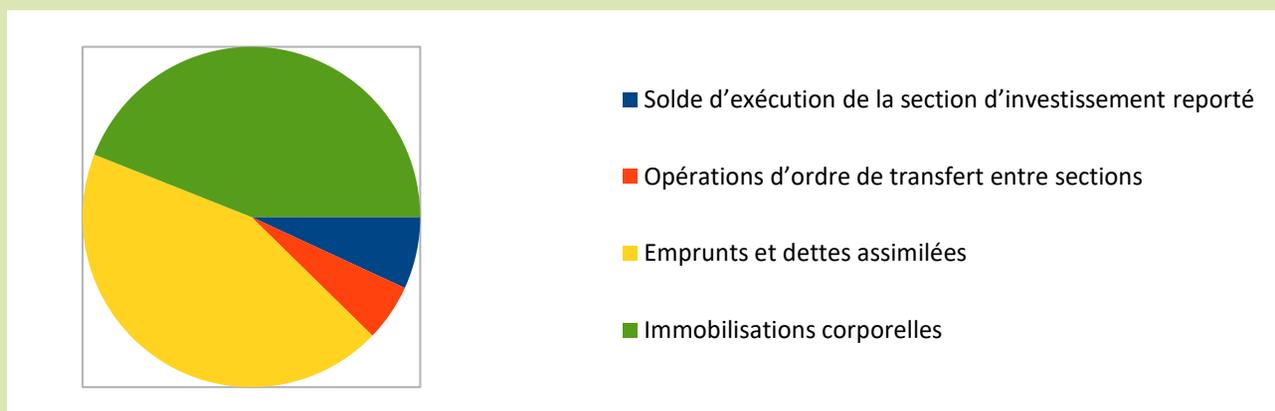


- Résultat de fonctionnement reporté
- Atténuations de charges
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Produits des services, du domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

## Budget d'investissement

### Dépenses

	Total réalisé €	%
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	4 823,98	6,85
Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 823,00	5,43
Emprunts et dettes assimilées	30 782,14	43,71
Immobilisations corporelles	31 002,34	44,02
<b>Total</b>	<b>70 431,46</b>	<b>100</b>

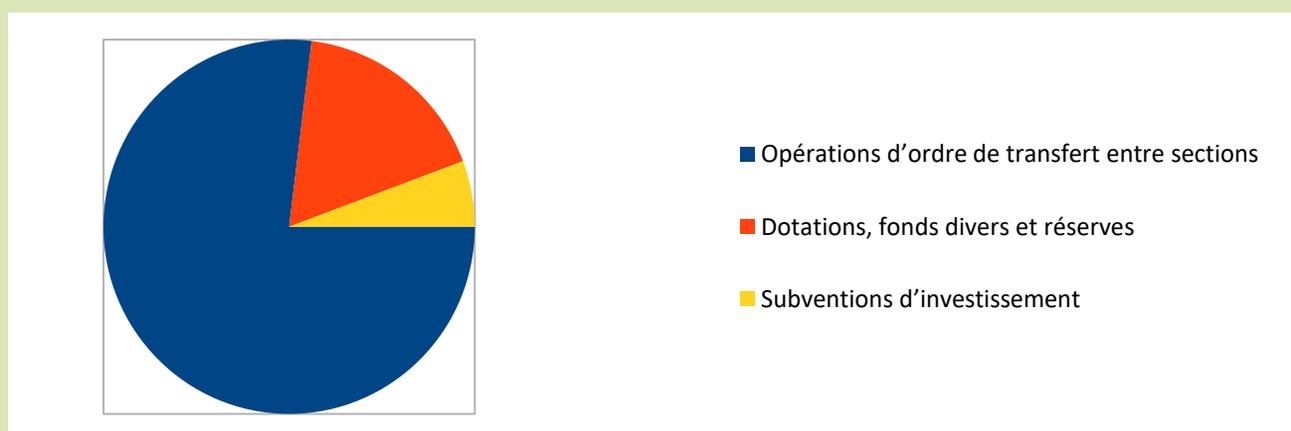


Les investissements réalisés au début de l'année 2021 ont déjà été mentionnés dans le numéro 14 *L'Écho de Veaugues*. Il s'agissait de la mise en place d'une climatisation réversible au cabinet médical et de l'achat de bacs à CD, DVD et bandes dessinées pour la bibliothèque.

Depuis, comme cela a été mentionné dans le numéro 15 de *L'Écho*, un visiophone a été mis en place à l'école et des travaux de réhabilitation ont été réalisés pour la maison située 35 route de Montigny. Une nouvelle aire de jeux pour les enfants a également été commandée.

### Recettes

	Total réalisé €	%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 367,00	76,94
Dotations, fonds divers et réserves	15 877,21	17,36
Subventions d'investissement	5 214,20	5,70
<b>Total</b>	<b>91 458,41</b>	<b>100</b>



# Élargissons notre horizon

## La mobilité sur le territoire

Mobihop.fr : un site dédié à la mobilité



### **MIEUX COMMUNIQUER SUR L'OFFRE DE MOBILITÉ EXISTANTE, RASSEMBLER ET FAIRE CONNAÎTRE LES OFFRES ET INITIATIVES**

Le Syndicat de Pays Sancerre Sologne élabore depuis 2019 un plan de mobilité rurale. Cette démarche a permis au territoire de se doter d'un programme d'actions visant à faciliter la mobilité des habitants au quotidien.

L'un des principaux constats soulevés a été une méconnaissance des solutions et des aides à la mobilité déjà existantes sur le territoire du Pays Sancerre Sologne.

Dans ce cadre, le Syndicat de Pays a souhaité développer un site internet dédié à la mobilité pour rassembler et faire connaître les offres et initiatives en lien avec la mobilité durable.



Page d'accueil du site [www.mobihop.fr](http://www.mobihop.fr)

**Mobihop.fr** référence l'ensemble des éléments qui permettent de vous déplacer au quotidien en Pays Sancerre Sologne :

- **Aides à la mobilité** : aides au permis de conduire, à l'achat et à la réparation de véhicules, aides au déménagement, aides pour l'acquisition de matériel informatique...
- **Solutions de mobilité** : lignes régulières REMI, transport à la demande REMI+, covoiturage, location de véhicules, point d'accès numérique...

## Les transports à la demande REMI +

### Les transports à la demande, qu'est-ce que c'est ?

Les services de transport à la demande « REMI + » vous offrent la **possibilité de vous déplacer sur réservation** vers les pôles de proximité les plus proches : Aubigny-sur-Nère, Saint-Satur, Sancerre, Cosne-sur-Loire.

Le principe est simple : après **réservation téléphonique** (au minimum la veille du départ), une navette passe vous prendre à votre domicile et vous conduit à la destination choisie (suivant celles qui sont proposées).

Les trajets proposés ainsi que les horaires sont directement accessibles sur le site du réseau REMI : <https://www.remi-centrevaldeloire.fr/horaires-et-itineraires/remi-plus-a-la-demande/> en choisissant « REMI 18 » puis en sélectionnant votre commune de résidence.

### Les transports à la demande, comment bien les utiliser ?

ÉTAPE 1 : Choisir la destination vers laquelle vous souhaitez vous rendre, dans la liste de celles qui sont proposées sur le site REMI.

ÉTAPE 2 : Appeler la centrale de réservation au **0 806 70 33 33** (appel gratuit) en précisant vers quelle destination vous souhaitez vous rendre.

ÉTAPE 3 : Le standard vous précisera la disponibilité du trajet. Une personne vous rappelle la veille du trajet afin de préciser l'heure à laquelle le chauffeur vous récupérera à votre domicile.

ÉTAPE 4 : Le jour du transport vous devez vous acquitter de 3 € par trajet auprès du chauffeur soit 6 € aller-retour.

### Les transports à la demande disponible à Veaugues :

#### COSNE-COURS-SUR-LOIRE

JOURS	ALLER ARRIVÉE A COSNE- COURS-SUR-LOIRE	POINT D'ARRÊT	RETOUR DÉPART DE COSNE- COURS-SUR-LOIRE
MERCREDI	9 H 30	HÔTEL DE VILLE	11 H 30
SAMEDI			

#### AUBIGNY-SUR-NERE

JOURS	ALLER ARRIVÉE A AUBIGNY- SUR-NERE	POINT D'ARRÊT	RETOUR DÉPART D'AUBIGNY-SUR- NERE
MARDI	14 H 45	PARKING DU PRÉ QUI DANSE (salle des fêtes)	17 H 15

#### SAINT-SATUR

JOURS	ALLER ARRIVÉE A SAINT-SATUR	POINT D'ARRÊT	RETOUR DÉPART DE SAINT-SATUR
JEUDI	9 H 40	PLACE DE LA RÉPUBLIQUE (marché)	11 H 20

#### SANCERRE

JOURS	ALLER ARRIVÉE A SANCERRE	POINT D'ARRÊT	RETOUR DÉPART DE SANCERRE
JEUDI	9 H 30	RUE NATIONALE	11 H 30

## France Services Itinérants Pays Fort-Sancerrois-Val de Loire

Entre internet et vous la connexion ne passe pas ?  
Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Ce guichet unique et gratuit répond à vos attentes.

Un agent sera présent **une fois par mois, de 9h à 12h, avec ou sans rendez-vous**

Contact : Virginie CADETTE / Séverine FLEURY : 06 77 50 73 59 ; [franceservices@comcompsv.fr](mailto:franceservices@comcompsv.fr)

### Permanences à Veaugues

MOIS	DATE	HEURE
Juin	10/06/2022	9h à 12 h
Juillet	08/07/2022	9h à 12 h
Août	05/08/2022	9h à 12h
Septembre	02/09 et 30/09	9h à 12h
Octobre	28/10/2022	9h à 12h
Novembre	25/11/2022	9h à 12h
Décembre	23/12/2022	9h à 12h



## À la rencontre de... Laurence Soulet



Laurence Classiot est née le 15 juillet 1968 à Bourges.

Fille d'une fratrie de 7 enfants (1 sœur et 5 frères), elle est scolarisée à Bourges jusqu'en 1974. Ses parents arrivent à Veaugues cette même année et tiennent l'hôtel-restaurant de la gare ; celui-ci est labellisé Logis de France au début des années 80.

Laurence continue sa scolarité à Veaugues, puis à Sancerre, et passe un CAP suivi d'un BEP commerce. Elle travaille ensuite dans différents domaines de compétences.

Elle se marie en 1986, avec Eric Soulet. En 1989, son premier enfant Nicolas voit le jour et elle arrête de travailler quelques temps pour l'élever. En 1994, naît son deuxième fils, Thibaut. En 1998, Alice et Marie viennent agrandir la famille.

Elle débute à l'école de Neuvy-deux-clochers en 1990 dans son domaine de prédilection : la petite enfance. Titulaire de son agrément, elle devient assistante maternelle à domicile en 1996. En 2001, Laurence entre à l'école de Veaugues ; en janvier 2011, elle réussit son concours d'ATSEM et est titularisée en février 2011 ; depuis elle ne quittera plus son poste.

Laurence apprécie le contact avec les enfants qu'elle trouve naturels, francs et authentiques. Elle dit : « Chaque année scolaire est différente, c'est comme un film avec de nouveaux acteurs dont je serai le metteur en scène... ». Depuis sa prise de fonction, elle constate que les enfants ont évolué. Elle les trouve plus entreprenants, débrouillards. En contrepartie, ils ont besoin d'être compris, rassurés. « Mes relations avec les enfants sont différentes par rapport à celles de l'enseignante avec eux. Disponibilité, imagination, réactivité, patience et bienveillance sont pour moi les maître-mots pour l'épanouissement des enfants ».

Laurence n'hésite pas à partir en formation pour se perfectionner, acquérir de nouvelles compétences. L'échange avec ses pairs travaillant dans des écoles de configuration différente permet de se rendre compte des avantages d'un RPI familial.

D'autre part, Laurence est investie pour la commune de Jalognes en tant que conseillère municipale pour son second mandat.

Elle est aussi grand-mère depuis presque 4 ans et peut mettre à profit toutes ses qualités pour sa petite fille Maud. Laurence et Eric se sont vus décerner la médaille de la famille en 2018.

# À la découverte des... Zones Natura 2000

## De quoi s'agit-il ?

Le terme « Natura 2000 » désigne un réseau européen dont l'objectif est de préserver la biodiversité, en protégeant certaines espèces animales ou végétales ou en conservant des milieux naturels particuliers, tout en tenant compte des activités humaines.

Les sites Natura 2000 peuvent être définis comme :

- des Zones de Protection Spéciales (ZPS) dont le but est la conservation de certaines espèces d'oiseaux sauvages ; ce sont des lieux qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zone relais à des oiseaux migrateurs ;
- des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) dont le but est de conserver des types d'habitats et des espèces animales ou végétales.

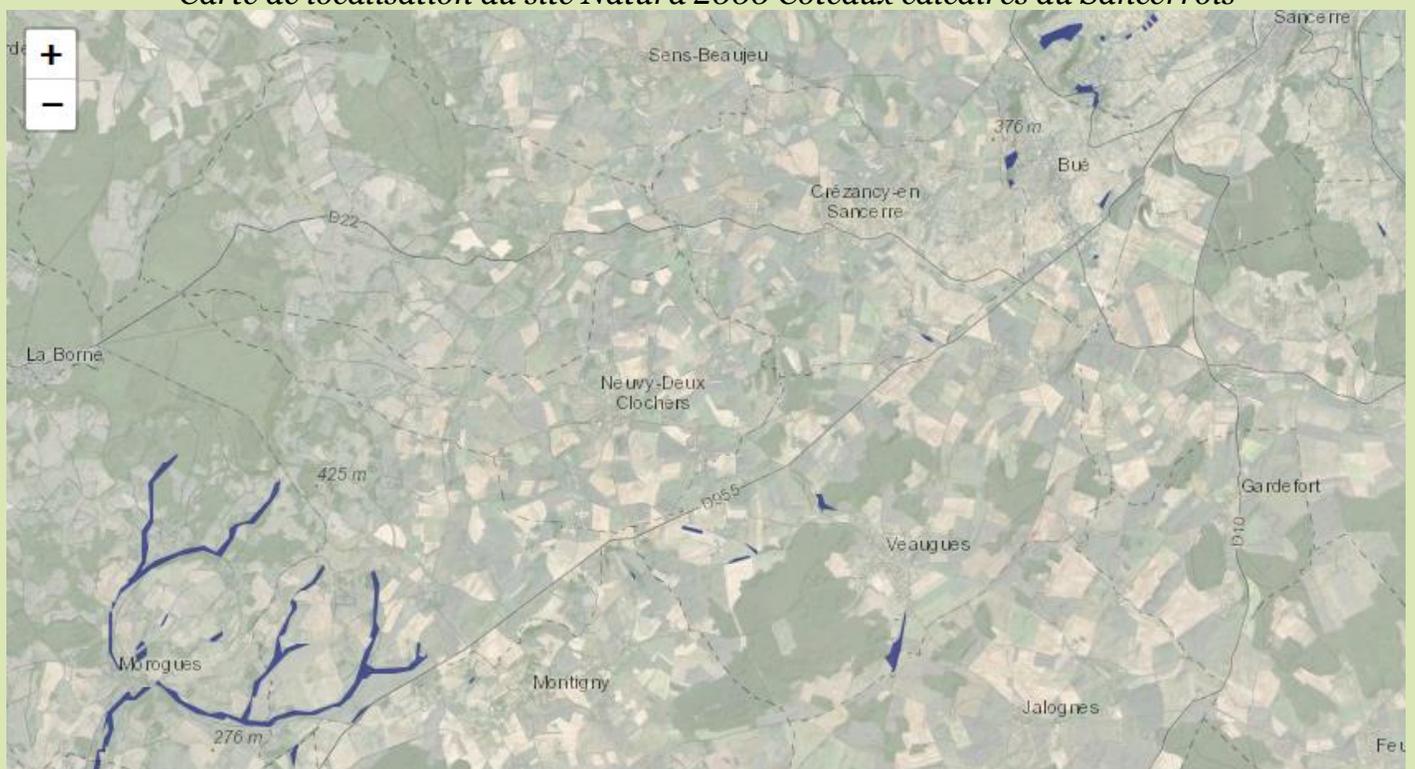
Les activités humaines sont possibles en site Natura 2000 mais certains projets doivent être soumis à une évaluation préalable, appelée Évaluation des Incidences Natura 2000. C'est le cas, par exemple, des PLU, de certains aménagements forestiers, de certains permis de construire de plus de 1 000 m<sup>2</sup> ou de certains permis d'aménager.

En outre, la gestion des sites sollicite avant tout des acteurs locaux, dans une démarche participative, suivant des objectifs de conservation et des mesures de gestion arrêtés dans des chartes co-financées par l'Union Européenne et des documents d'objectifs définis avec le ministère en charge de l'écologie et spécifiques de chaque site.

## Site Natura 2000 Côteaux calcaires du Sancerrois

Notre commune fait partie du site Natura 2000 Côteaux calcaires du Sancerrois. Il s'agit d'une Zone Spéciale de Conservation qui s'étend sur 195 hectares répartis sur douze communes du territoire : Aubinges, Azy, Bué, Crézancy-en-Sancerre, Humbligny, Montigny, Morogues, Saint-Céols, Sancerre, Sury-en-Vaux, Thauvenay et Veaugues.

Carte de localisation du site Natura 2000 Côteaux calcaires du Sancerrois



Source : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2400517>

Les différentes zones de ce site Natura 2000 comportent des milieux naturels particuliers et caractéristiques du territoire, tels que des pelouses sur calcaire dur aux environs de Sancerre et dans le sud du Pays Fort, des landes à genévriers et ourlets thermophiles en continuité avec la forêt et des ruisseaux à écrevisses.

Ces milieux abritent des espèces animales et végétales d'intérêt : les sols calcaires offrent des formations végétales et des pelouses xérophiles, les pelouses sèches associées aux landes à genévriers sont riches en orchidées. On trouve également plusieurs sites d'hibernation de chauve-souris (cf. *L'Écho de Veaugues* N°15 de décembre 2021) et les ruisseaux hébergent des poissons devenus rares en Europe et l'Écrevisse à pattes blanches.

Les activités humaines fragilisent ces habitats naturels, en particulier les pelouses calcicoles dont la surface a été réduite par l'extension du vignoble et l'arrêt du pâturage au cours de ces vingt dernières années. La classification en zone Natura 2000 et l'évaluation des projets humains permet ainsi de limiter la dégradation de ces milieux.

### *Et Veaugues dans tout ça ?*

Outre les chauves-souris mentionnées dans le numéro précédent de ce journal, notre commune présente de nombreuses orchidées qui justifient l'inscription de certaines zones en site Natura 2000.



#### Sources :

- Journal Officiel JORF n° 0077 du 1 avril 2014. (2014). *Arrêté de création du 24 mars 2014 portant décision du site Natura 2000 Coteaux Calcaires du Sancerrois (zone spéciale de conservation)*. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028811655/>
- Site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel, page de la Zone Natura 2000 FR2400517 : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2400517>
- Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre & Pays Sancerre Sologne. Fiche de vulgarisation de l'Évaluation des incidences Natura 2000 : [http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/Zonages-Nature-pdf/NATURA\\_2000\\_habitats/fiches\\_vulgarisation/ZSCFR2400517.pdf](http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/Zonages-Nature-pdf/NATURA_2000_habitats/fiches_vulgarisation/ZSCFR2400517.pdf)
- Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. (2007). *Document d'objectifs du site d'importance communautaire FR2400517 « Côteaux calcaires du Sancerrois »*. Tome 1, 64 p.

Revenons à nos racines



Marronnier



Tilleul



Erable



Chataignier



Peuplier



Chene



Platane



Hetre



## Adresses utiles

### Secrétariat de la Mairie

Horaires d'ouverture au public :

Site internet de la commune :

- ☎ : 02 48 79 24 20
- lundi, mardi, jeudi & vendredi 08h30 à 12h30
  - fermé le mercredi
- « [www.veaugues.fr](http://www.veaugues.fr) »

### Agence postale communale

Horaires d'ouverture :

- ☎ : 02 48 79 26 21 (dans les locaux de la Mairie)
- lundi, mardi, jeudi & vendredi de 09h30 à 12h30
  - samedi de 09h30 à 12h00

### Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

- ☎ : 02 48 79 23 29
- mardi de 16h00 à 17h30
  - vendredi de 10h00 à 12h00

### Bibliothèque annexe de Veaugues en Mairie de Vinon

Horaires d'ouverture :

mardi & vendredi de 17h00 à 18h00

### Dr Barbouche

☎ : 02 48 79 27 16

### Pharmacie Guillot

Un message précisant la pharmacie de garde est affiché à l'entrée de la pharmacie de Veaugues ainsi que sur son répondeur téléphonique

Pharmacie de garde la plus proche :

Horaires d'ouverture :

- ☎ Renseignements au 3237 (service payant)
- lundi, mardi, mercredi & vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
  - samedi de 09h00 à 12h30

### Déchetterie de Vinon

(<https://horaires-dechetteries.fr/nord-ouest/centre/cher-item/vinon>)

Horaires d'ouverture d'hiver :

(01 novembre 2020 au 31 mars 2021)

Horaires d'ouverture d'été :

(01 mars 2021 au 31 octobre 2021)

- ☎ : 02 48 79 25 71
- lundi, mardi, jeudi & vendredi de 13h30 à 17h30
  - mercredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
  - samedi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
  - lundi, mardi, jeudi & vendredi de 14h00 à 18h00
  - mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
  - samedi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Collecte des ordures ménagères :

Collecte des bacs de tri sélectif :

Mardi matin à partir de 06h00  
Jeudi matin

### Numéros utiles

Cabinet médical :

- Infirmières  
- Ostéopathe : Solène MECHIN  
- Podologue : Romane MILLOT  
- Sage-femme : Aurélie GRANJON  
- Psychologue : Claire CAILLERET  
Protection Maternelle & Infantile (PMI)

☎ : 06 08 70 67 46  
☎ : 06 75 45 56 67  
☎ : 02 48 78 00 00  
☎ : 06 32 55 12 65  
☎ : 07 89 88 56 24  
☎ : 02 48 55 82 05

Assistants maternelles :

- Madame GODELU Delphine  
- Madame HAVOT Emmanuelle  
- Madame GIGOT Emilie

☎ : 02 48 79 24 68 ou 06 83 43 57 94  
☎ : 02 48 79 27 57 ou 09 53 96 14 64  
☎ : 06 73 50 62 86

